



Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)

Special meeting on “Social and economic measures to prevent genocide, war crimes, ethnic cleansing and crimes against humanity”

New York, le 24 janvier 2023

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse vous remercie pour ce débat sur un sujet de première importance pour la promotion de la paix et des droits de l'homme. Il est pertinent de tenir ce débat au sein de l'ECOSOC, car cet organe a un rôle clé à jouer à cet égard.

Les atrocités ne sont généralement pas des événements uniques ou aléatoires, mais résultent d'une escalade progressive de la violence. Elles peuvent survenir dans toutes les sociétés, si les causes profondes des conflits ne sont pas reconnues et traitées à temps.

La prévention des atrocités doit faire l'objet d'un engagement continu qui consiste à renforcer la résilience de la société. Pour la prévention en amont, le respect des droits de l'homme tout comme la réalisation des objectifs de développement durable sont essentiels. La Suisse est ainsi engagée à promouvoir la bonne gouvernance, à renforcer la société civile et à lutter contre les inégalités. Les atrocités passées laissant souvent des traces profondes dans une société, la Suisse soutient également des mesures de justice transitionnelle afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Les activités opérationnelles du système de développement onusien doivent prendre en compte les indicateurs de risque dans leurs planifications stratégiques. Le travail du Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger peut - et doit - soutenir ces efforts.

Madame la Présidente,

La Suisse est convaincue que la prévention des atrocités doit être adaptée au contexte local. Il est dès lors important que les mécanismes de prévention soient inclusifs et ancrés au niveau national. La Suisse se mobilise pour que les États mettent en place des stratégies, des mécanismes et des structures nationales visant à identifier les risques. L'objectif est d'agir en temps utile pour empêcher les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide et le nettoyage ethnique.

L'une des initiatives de la Suisse dans ce domaine est la création du réseau international de lutte contre les atrocités de masse, GAAMAC. Ce réseau offre une plateforme destinée au dialogue ainsi qu'à l'échange de connaissances et meilleures pratiques entre les États et la société civile. La Suisse invite les autres États à s'y joindre pour renforcer la communauté de prévention des atrocités.

De plus, la prévention doit pouvoir s'appuyer sur un système multilatéral performant. L'engagement multilatéral pour la prévention des atrocités est tout aussi pertinent à New York qu'à Genève. Collaborer dans une approche complémentaire à travers les piliers de l'ONU est donc la voie à suivre.

Enfin, la Suisse soutient depuis plusieurs années le Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger ainsi que ses conseillers spéciaux à New York et Genève. La Suisse encourage les deux conseillers spéciaux à partager leurs recommandations face aux situations de crises afin que l'ONU et ses différentes entités puissent agir à temps.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I would like to thank you for this debate on a topic of great importance for the promotion of peace and human rights. It is relevant to hold this debate at the ECOSOC because this body has a key role to play in this regard.

Atrocities are usually not single or random events, but result from a progressive escalation of violence. They can occur in all societies if the root causes of conflicts are not recognised and addressed in time.

Prevention of atrocities must be subject to an ongoing commitment to building the resilience of society. Respect for human rights and the achievement of Sustainable Development goals are essential for upstream prevention. Switzerland is therefore committed to promoting good governance, strengthening civil society and fighting inequalities. As past atrocities often leave profound marks in a society, Switzerland also supports transitional justice measures in order to prevent their recurrence.

The operational activities of the UN development system must take risk indicators into account in their strategic planning. The work of the UN Office on Genocide Prevention and the Responsibility to Protect can - and must - support these efforts.

Madam President,

Switzerland is convinced that atrocity prevention must be adapted to the local context. It is therefore important that prevention mechanisms be inclusive and anchored at the national level. Switzerland is working to ensure that States put in place national strategies, mechanisms and structures aimed at identifying risks. The aim is to act in a timely manner to prevent war crimes, crimes against humanity, genocide and ethnic cleansing.

One of Switzerland's initiatives in this area is the creation of the Global Action Against Mass Atrocity Crimes, GAAMAC. This network provides a platform for dialogue and the exchange of lessons learned and best practices between States and civil society. Switzerland invites other States to join in order to strengthen the atrocity prevention community.

Furthermore, prevention must be supported by an effective multilateral system. Multilateral commitment to atrocity prevention is as relevant in New York as it is in Geneva. Working together in a complementary approach through the UN pillars is thus the way forward.

Finally, Switzerland has supported the UN Office on Genocide Prevention and the Responsibility to Protect as well as its Special Advisers in New York and Geneva for several years. Switzerland encourages the two Special Advisers to share their recommendations on crisis situations so that the UN and its various entities can act in a timely manner.

Thank you.